



LES JARDINS DE COCAGNE

Association

636 Chemin de l'Aérodrome

71000 MACON

***Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Experts-Comptables,
Commissaires aux Comptes,
Associés :**

- Yves CASSIN
- Frédéric FRANCE
- Eric CORRET
- Nicolas MORON

Parc Valmy

3G rue Jeanne Barret - Le Quatuor
21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72

Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73

E-mail : acc@experts-acc.fr

www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 600 000 €
RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre Régional des Experts Comptables
de Bourgogne Franche-Comté et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Dijon

Aux adhérents de l'association **LES JARDINS DE COCAGNE**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LES JARDINS DE COCAGNE de MACON**, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Dijon,
Le 16 avril 2018

Eric CORRET
Commissaire aux comptes

Annexe du rapport sur les comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association a société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LES JARDINS DE COCAGNE

Siret : 414773838 00027

Code APE : 0113Z

BILAN	ACTIF	2017		2016
		Brut	amort. et prov.	Net
Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement			0
	frais de recherche et développement			0
	Concession, brevets et droits assimilés	10 529	8 334	2 196
	Droits au bail			0
	Autres immobilisations incorporelles			0
	Avances et acomptes			0
Immobilisations corporelles				
	Terrains			0
	Constructions			0
	Installations techniques, matériels et outillages			0
	Autres immobilisations corporelles	486 771	277 369	209 402
	Immobilisations en-cours	3 556		3 556
	Avances et acomptes	2 851		2 851
	immobilisations grevés de droits			0
Immobilisations financières				
	Participations			0
	créances rattachées à des participations			0
	autres titres immobilisés			0
	Prêts			0
	autres immobilisations financières	153		153
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		503 859	285 703	218 157
Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements			0
	En-cours de production de biens			0
	En-cours de production de services			0
	Produits intermédiaires et finis			0
	Stock engrais amendement	240		240
	Stock Semences et plants	2 457		2 457
	Stock phytosanitaire	290		290
	Stock de Produits finis	46 562		46 562
	Avances et acomptes versés sur commande	828		828
Créances d'exploitation				
	Créances clients et comptes rattachés	8 125	0	8 125
	Autres créances	258 046		258 046
Créances diverses				
		3 243		3 243
Valeurs mobilières de placement				
		0		0
Disponibilités				
		101 287		101 287
Charges constatées d'avance				
		1 571		1 571
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		422 649	0	422 649
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0
	Primes de remboursement des obligations			0
	Ecart de conversion actif			0
TOTAL DE L'ACTIF		926 508	285 703	640 806

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

LES JARDINS DE COCAGNE

Siret : 414773838 00027

Code APE : 0113Z

		2017	2016
BILAN PASSIF		Brut	Brut
Capitaux propres			
Fonds associatif sans droit de reprise		52 629	52 629
Fonds associatif avec droit de reprise		23 000	30 500
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		74 830	58 342
Affectation au projet associatif			
Report à nouveau		0	-12 778
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		14 900	29 266
Fonds associatif représentatif			
Subventions d'investissement		201 617	176 298
Provisions règlementées			
TOTAL FONDS PROPRES		366 976	334 257
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques et charges		86 170	70 620
Provisions réglementés		4 168	943
TOTAL PROVISIONS		90 338	71 563
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des banques		62 216	63 619
Emprunts et dettes financières diverses (caution)		3 500	3 502
Avances et acomptes reçus sur commande		3 045	4 652
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 798	26 284
Dettes fiscales et sociales		96 932	106 828
Autres		0	0
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres			
Produits constatés d'avance		0	9 856
TOTAL DES DETTES		183 491	214 740
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		640 806	620 560

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Comptes de résultat
Ass. Les jardins de cocagne

N° Siret : 414773838 00027

Periode de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Periode de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

		Exercice	Exercice précédent
Ventes de marchandises		29 137	18 383
Production vendue	Biens	217 776	209 972
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	18 839	15 568
Montant net du Chiffre d'affaires		265 752	243 922
Production stockée		17 810	(4 765)
Production immobilisée		8 751	2 655
Subventions d'exploitation reçues		582 294	574 738
Reprise sur provision (et amortissements), transferts de charges		19 216	2 697
Cotisations		7 620	6 750
Autres produits		3 437	3 015
Total des produits d'exploitation	I	904 880	838 543
Achats de marchandises		25 878	16 454
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	Achats	88 524	69 945
	Variation de stock	287	297
Autres achats et charges externes		74 262	45 922
Impôts, taxes et versements assimilés		10 308	9 693
Salaires et traitements		546 206	504 301
Charges sociales		120 805	105 322
Dotations aux amortissements	Sur immobilisations	37 003	27 648
	Amortissements		
	Sur actif circulant : Provisions	-	-
	Provisions		
	Pour risques et charges : provisions	34 050	52 120
Autres charges		8 575	4 192
Total des charges d'exploitation	II	945 898	835 300
Résultat d'exploitations	(I - II)	41 018	3 243
Produits financiers des participations			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		483	426
Reprise sur provision, transfert de charges			
Différence positives de change			
Produits nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	III	483	426
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		886	-
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financiers	IV	886	-
Résultat financier	(III - IV)	403	426
Résultat courant avant impôts	(I - II + III - IV)	41 421	3 669
Produits exceptionnels sur opération de gestion		1 330	1 270
Produits exceptionnels sur opération en capital		39 716	22 409
Reprise sur provisions et transfert de charges		18 500	2 860
Total des produits exceptionnels	V	59 546	26 539
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital		-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		3 225	943
Total des charges exceptionnelles	VI	3 225	943
Résultat exceptionnel	(V - VI)	56 320	25 596
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés			
Total des produits	(I - II + III - IV + V - VI)	964 909	865 508
Total des charges	(I - II + III - IV + V - VI)	950 009	836 243
Excédent ou déficit	(VII - VIII)	14 900	29 266

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits			
Bénévoiat		80 080	80 080
Prestations en nature		23 867	22 574
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à dispositions de biens et services		23 867	22 574
Personnel bénévole		80 080	80 080

Sommaire

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	2
<i>PREAMBULE</i>	<i>2</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>2</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>3</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>4</i>
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>4</i>
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	<i>5</i>
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'E</i>	<i>6</i>
<i>RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES</i>	<i>7</i>

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 640 806 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 899,96 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Méthode de la valorisation du Stock "Légumes" :

- Quantité vendue et connue valorisée au prix de vente diminué de 15%
- Quantité restante estimée, dépréciée de 35%, et valorisée au prix de vente diminué de 20%

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF - 2016

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 503 859

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 680	2 849	-	10 529
Immobilisations corporelles				
Aménagement Terrain	22 779	-	-	22 779
Construction	67 964	-	-	67 964
Matériel et outillage	277 725	17 377	-	295 102
Cultures	7 606	4 884	-	12 490
Installation générale	9 793	-	-	9 793
AAI Bureau locaux	-	-	-	-
Matériel de transport	66 291	-	-	66 291
Matériel de bureau	8 008	4 344	-	12 352
Bureau	-	-	-	-
Immobilisation en cours	-	3 556	-	3 556
Avances et acomptes	-	2 851	-	2 851
Immobilisations financières	-	153	-	153
TOTAL	467 847	36 013	0	503 859

Amortissements et provisions d'actif = 285 705

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 680	655	-	8 336
Immobilisations corporelles				
Aménagement Terrain	10 370	1 971	-	12 341
Construction	2 187	3 494	-	5 681
Matériel et outillage	166 386	25 791	-	192 177
Cultures	1 969	254	-	2 223
Installation générale	5 455	794	-	6 249
AAI Bureau locaux	-	-	-	-
Matériel de transport	45 930	3 016	-	48 947
Matériel de bureau	7 168	1 028	-	8 196
Bureau	-	-	-	-
Dépréciation Matériel	160	-	-	160
Dépréciation Culture	1 397	-	-	1 397
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	248 702	37 003	0	285 705

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	10 529	8 336	2 194	1 ans
Aménagement terrain	22 779	12 341	10 438	de 10 à 15 ans
Construction	67 964	5 681	62 283	de 10 à 15 ans
Matériel et outillage	295 102	192 177	102 924	de 3 à 10 ans
Cultures	12 490	2 223	10 268	10 ans
Installation générale	9 793	6 249	3 544	de 2 à 10 ans
AAI Bureau locaux	-	-	-	10 ans
Matériel de transport	66 291	48 947	17 344	de 4 à 7 ans
Matériel de bureau	12 352	8 196	4 157	3 ans
Bureau	-	-	-	de 8 à 10 ans
immobilisation en cours	-	-	-	à 12 mois
Avances et acomptes	2 851	-	2 851	à 12 mois
Immobilisations financières	153	-	153	-
Dépréciation Matériel	-	160	160	-
Dépréciation Culture	3 556	1 397	2 159	-
TOTAL	503 859	285 705	218 155	

Etat des créances = 422 649

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	-	-	0
Actif circulant & charges d'avance	422 649	422 649	-
TOTAL	422 649	422 649	0

Provisions pour dépréciation = -

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Comptes de tiers	0	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	0	-	-	-	-

Charges constatées d'avance = 1 571

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.
(Electricité, gaz, téléphone, assurance, fuel, maintenance)

Informations complémentaires sur le bilan actif

L'association a reçu des dons sur 2017 pour 6 691 €

ASSOCIATION LES JARDINS DE COCAGNE
Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 172 100 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	40 064	7 946	32 118	
Dettes financières diverses (caution)	3 500	3 500		
Autres emprunts	13 806	3 928	9 878	
Fournisseurs	17 798	17 798		
Dettes fiscales & sociales	96 932	96 932		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	172 100	130 105	41 995	0

Charges à payer par postes du bilan = 31 599 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	31 599
Autres dettes	0
TOTAL	31 599

Apport avec droit de reprise

Il est important de préciser que l'apport de Bourgogne active est prévu avec l'échéancier suivant :

01/11/2016	7 500	Remboursé en 2016
01/11/2017	7 500	Remboursé en 2017
01/11/2018	7 500	
01/11/2019	7 500	
TOTAL	30 000	

Produits constatés d'avance : - €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires : 265 752 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	29 137	10,96%
Ventes de biens	217 776	81,95%
Prestations de services	18 839	7,09%
TOTAL	265 752	100,00%

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés	4	
Ouvriers	26,86	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	35	0

Engagements donnés = 8 400

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avais & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements (Location Photocopieur)	8400
TOTAL	8 400

Bénévolat

Les membres de l'association ont participé bénévolement aux actions et activités de l'association pour **3,50** équivalent temps plein (Etp)
Ce qui représente pour 2017 la somme de **80 824 €** (9.76 € brut x 1.30 part patronale x 1820.04 heures x 3.50 Etp)

Engagement bénévolat portant sur :

Conseil d'Administration, Bureau, Assemblée générale, commissions (Insertion, Production, adhérents, communication, Finance), réunions partenaires, portes ouvertes, entretien & constructions immobilier (montage de serre, isolation des batiments ...)
manifestation (1,2,3 Mâcon, Portes ouvertes MJC héritan, fête de la soupe, journée de la biodiversité ...), ateliers CV, accueil et visite de groupes

CICE (Crédit impôts compétitivité emploi)

Montant 2017 :

4 159,83 €

Utilisé pour :

Améliorer la formation des salariés permanents
Développer le fond de roulement de la structure
Développer l'investissement

ASSOCIATION LES JARDINS DE COCAGNE

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance	Montant
Charges cca(486000)	1 571
TOTAL	1 571

Charges à payer :

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision cp(428200)	19 224
Provision cs/cp(438200)	7 566
Pers. autres charges à payer (428600)	0
Org.soc.charges à payer(438600)	4 810
Etat - Charges à payer (448600)	0
TOTAL	31 599

Produits constatés d'avance :

Produits constatés d'avance	Montant
Produits cca(487000)	0
TOTAL	0

ASSOCIATION LES JARDINS DE COCAGNE

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	265 752	243 922	201 855	181 523	145 561
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	12 187	34 505	28 323	30 990	- 14 339
c) Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	66
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	12 187	34 505	28 323	30 990	- 14 405
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	14 900	29 266	18 217	20 581	- 20 402
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	12 187	34 505	28 323	30 990	- 14 405
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	14 900	29 266	18 217	20 581	- 20 402
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	61	61	62	57	51
b) Montant de la masse salariale	546 206	504 301	489 477	426 779	426 942
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	120 805	105 322	102 993	94 941	93 337

Observations complémentaires